

7 juillet 2004/ 7 July 2004

N° 2004 - 2352

bioMérieux

Rectificatif à l'avis n°2004-2325 du 6 juillet 2004

Dans le paragraphe 3- REGLEMENT/LIVRAISON DE L'OPO

Il y a lieu de lire :

les opérations de règlement-livraison des négociations du 6 juillet 2004 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT +, d'une part entre Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust Emissions Primaires (code 4112) agissant pour compte de CALYON et les adhérents acheteurs et d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, **le 12 juillet 2004**. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard **le 9 juillet 2004** à 12 heures. L'instruction aura comme date de négociation le 6 juillet 2004.

Au lieu de :

les opérations de règlement-livraison des négociations du 6 juillet 2004 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT +, d'une part entre Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust Emissions Primaires (code 4112) agissant pour compte de CALYON et les adhérents acheteurs et d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 9 juillet 2004. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 8 juillet 2004 à 12 heures. L'instruction aura comme date de négociation le 6 juillet 2004.

Amendment to the notice n°2004-2325 dated 6 July 2004

In Chapter 3-SETTLEMENT/DELIVERY OF THE OPO

You should read :

Settlement/delivery of 6 July 2004 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust Emissions Primaires (code 4112), acting on behalf of CALYON and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, **on 12 July 2004**. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 AM **on 9 July 2004**. The trading day shown on instructions will be 6 July 2004.

Instead of reading :

Settlement/delivery of 6 July 2004 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between Crédit Agricole Investor Services Corporate Trust Emissions Primaires (code 4112), acting on behalf of CALYON and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 9 July 2004. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 AM on 8 July 2004. The trading day shown on instructions will be 6 July 2004.

